



## Le mot du Maire

L'hiver est derrière nous, le printemps est arrivé, la nature redevient verte. Avec un début d'année relativement pluvieux, les cours d'eau et les nappes phréatiques ont pu se recharger, ce qui est de bon augure pour la suite de l'année.

Au niveau communal, les travaux et projets avancent :

Le gros « chantier » concernant la partie chœur de l'église évolue comme prévu :

Le drainage, côté nord, est effectué. Le rejointoiement des façades, le nettoyage et la remise en état de la toiture, des vitraux et de l'horloge sont en cours. Avec le concours du SYDER (Syndicat d'Énergie du Rhône) nous profitons des échafaudages pour renouveler et bonifier l'éclairage extérieur en y installant des projecteurs LED.

Tous ces travaux seront terminés le 15 mai et vous pourrez apprécier le résultat lors de l'inauguration prévue le 15 juin à 11 heures.

Le parking à côté du cimetière est sur le point d'être terminé.

La rénovation de l'éclairage public (passage en LED de tous les luminaires, y compris au stade de foot) est prévue pour le deuxième trimestre (donc très prochainement).

Toujours dans le but de diminuer la consommation d'énergie tout en mettant en valeur notre patrimoine, nous allons renouveler l'éclairage des monuments de notre cité (murs du château et donjon). L'installation d'une première borne électrique sur le parking de la salle d'animation devrait être effective d'ici fin juin.

La révision du PLU est lancée.

L'installation de la fibre avance et actuellement une bonne partie de la commune est considérée raccordable.

À l'école, avec un nombre d'enfants inscrits constant, nous devrions, pour l'instant, conserver nos 4 classes pour la rentrée de septembre 2024.

À la MARPA, nous avons une très bonne nouvelle : les 23 logements sont occupés.

Pour ce qui concerne les finances, nous avons décidé cette année encore de ne pas augmenter les taux des taxes d'imposition (Foncier Bâti, Foncier non Bâti et taxes d'Habitation sur les résidences secondaires). Seules les bases taxables calculées par le service des impôts vont augmenter de 3,8 %.

Concernant le parking « zone bleue » face à l'agence postale, il semble que cet aménagement ait un impact positif puisqu'il est moins souvent complet.

Merci à tous de bien penser à apposer votre disque sur le tableau de bord : 1H30 est une durée très raisonnable pour faire vos courses et laisser la place à ceux qui arrivent après vous.

Je vous invite également à venir soutenir l'ensemble de nos associations lors de leurs futures manifestations (Rallye de Charbonnières avec le comité des fêtes, le tournoi de pétanque et les tournois de foot du FST, les classes en 4 en mai, le concert de la chorale en juin et les Rosés Nuits d'Été en juillet).

Enfin je terminerai cet édito en vous souhaitant, Ternandaises et Ternandais, une belle saison ensoleillée.

Bernard DUMAS



**MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43**

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30  
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr) / [www.ternand.fr](http://www.ternand.fr)

# Mardi 12 Décembre 2023

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 décembre 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE. Début de la séance 20h  
Excusé : Olivier TILLET. Approbation du compte-rendu du 11/07/23.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Jean-Paul TRONCY « chez Bontemps » pour construction d'un hangar. Dossier accepté après retrait du précédent.
- Déclaration préalable déposée par M. Yves GUICHON au 46 impasse d'Épieux pour changement des menuiseries. Dossier accepté.
- Certificats d'urbanisme pour la vente DUPIN/MAUVERNAY au 208 rue des Grandes Planches.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SADEK/DAVI au 174 impasse Pré Gravière.
- Certificat d'urbanisme pour la vente BESSON/CHARDON au bois d'Azélan. Révision du plan local d'urbanisme : une première réunion a eu lieu avec le (CAUE) afin d'élaborer un cahier des charges pour lancer l'appel d'offres pour un bureau d'études dans le but de permettre la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Patrimonial.

### VOIRIE

- Les travaux d'aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) sont terminés. L'abri de bus a été installé et le marquage en zone bleue du parking en face de la maison médicale a été réalisé.
- Parking du cimetière : Le devis a été validé, les travaux devraient être réalisés début 2024.
- Le classement de la voirie communale a été mis à jour. Il a été ajouté 1km390 de longueur de voirie pour un nouveau total de 13km204 sur l'ensemble de la commune.

### BATIMENTS

- Ecole : La VMC de la salle d'évolution défectueuse va être remplacée.
- Maison Médicale : Les travaux de séparation, en 2 locaux au 1er étage seront réalisés en décembre.
- Un problème d'étanchéité est apparu sur l'auvent de la salle d'animation. Un courrier va être fait à l'entreprise ayant effectué la construction.

### COMMUNICATION

- Bulletin annuel : date butoir pour fournir les articles des commissions (15/12)
- 1<sup>er</sup> résultat de l'enquête mobilité : au

16/11, 830 réponses sur toute la Communauté de Communes. Participation de Ternand : 13 réponses représentant 2%). Représentativité des participants : 19% retraités / 74% actifs

- Collecte des poubelles : changement de jour pour les poubelles d'ordures ménagères à compter du 1/1/24 : ce sera le vendredi.

- Alerte démarchage internet : information panneau pocket et facebook sur le risque de démarchage abusif (cas sur la commune).

### TOURISME ET PATRIMOINE

- Eglise : Les travaux se poursuivent en respectant les délais, les échafaudages ont été installés.

### ELECTRICITE

- Dossier foot : intervention le 22/11 d'un géomètre pour faire des relèves topographiques des poteaux servant à paramétrer en usine les futurs projecteurs LED : ils seront prêts à l'installation.

- Etude passage en projecteurs LED de la cité médiévale : le même jour, nous avons recensé avec le SYDER l'ensemble des projecteurs énergivores de la cité afin d'étudier leur remplacement par des LED. Retour probable 1er trim 2024. Objectif : réduire le nombre tout en améliorant la mise en valeur de notre patrimoine.

- Dossier IRVE : résultat de la commission SYDER : La prise en charge totale par le SYDER pour l'installation d'une borne sur le parking de la salle d'animation a été validée. le second dossier concernant la petite cité de caractères sera présenté en début d'année lors d'une prochaine commission.

- CR du comité syndical du 28/11 : vote du coefficient de répercussion appliqué aux communes lors de travaux remboursés sur 15 ans (fiscalisation). Le taux retenu pour 2023 est de 7.74% (correspond à la moyenne des taux de l'ensemble des emprunts mutualisés par le SYDER et répercuté aux communes optant pour ce financement). En France, seul le SYDER autorise cette fiscalisation. Vote de la contribution annuelle d'adhésion des communes aux compétences SYDER : la contribution fixe pour la compétence électricité reste inchangée (2€/hab). Concernant la compétence éclairage public, la démarche performancielle a été intégrée.

- Adoption du nouveau contrat de concession électricité : ce nouveau contrat entre le Syder, Enedis et EDF est sur le point d'être signé après des années de négociations (depuis 2016), sous réserve d'acceptation du protocole transaction-

nel par l'ensemble des parties. Ce protocole comporte des avancées majeures et significatives ainsi que des clauses spécifiques localement pour assurer l'avenir énergétique de notre territoire et défendre les intérêts financiers de nos communes. Le contrat sera signé sur une durée de 25 ans.

### EAU ASSAINISSEMENT

- Les travaux pour changement de canalisation d'eau potable ont commencé route du Berthier et devraient se terminer fin décembre.

### SIVU JEAN BOREL

- Compte-rendu de la réunion du 04/12.

### DELIBERATION

- Approbation du rapport annuel du SIEVO.
- Acceptation de dons.
- Prise de la compétence culturelle de gestion du musée de l'Espace Pierres Folles à la Communauté de Communes.
- Revalorisation des loyers de Mesdames MILLE et VIERU.
- Constitution de servitude de tréfonds pour l'installation perpétuelle d'un système d'assainissement individuel.
- Dénomination de trois voies.
- Classement dans la voirie communale de divers chemins.

### DIVERS

- Passage des lignes téléphoniques en IP : présentation de l'offre de la société Stélogy. Décision du conseil : attendre d'avoir plusieurs offres comparatives pour prendre une décision d'ici la suppression définitive du cuivre.

- Zones d'accélération des énergies renouvelables : la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes définissent des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAENR).

Elle vise à accélérer le développement des énergies renouvelables en vue d'atteindre les objectifs régionaux qui nous demandent, en région AURA, de multiplier par 10 d'ici 2030 nos productions d'électricité photovoltaïque et de biogaz. Ce zonage doit permettre d'identifier les lieux qui présentent un bon potentiel de développement des énergies renouvelables. Elles sont définies par filières (photovoltaïque, méthanisation...).

Ces zones peuvent inclure des terrains publics ou privés. Il sera toujours possible de développer des projets en dehors d'elles, mais en leur sein, les projets bé-

nécieront de démarches administratives accélérées et d'avantages financiers.

Le Maire doit soumettre cette cartographie à une consultation publique et à son Conseil Municipal. Il doit ensuite transmettre le zonage ainsi arrêté, à la Préfecture, au Scot et à son EPCI, qui sera chargée d'organiser un débat sur la cohérence des zones à son échelle.

La cartographie départementale (réalisée par l'Etat) sera soumise au Comité Régionale de l'Energie, qui étudiera

si l'ensemble des zonages identifiés à l'échelle régionale permet d'atteindre les objectifs régionaux. Si l'addition des potentiels de développement des ENR issus des zonages des différents territoires ne le permet pas, la Préfecture demandera aux communes de revoir à la hausse leurs zonages. Une fois qu'une cartographie cohérente aura été élaborée, chaque commune pourra intégrer ces données dans ces documents d'urbanisme.

- Contrat de Monsieur Denis SADOT : le

Conseil Municipal approuve son renouvellement sous réserve des conditions de tarif.

- Remerciements famille CONTENT pour l'installation du miroir rue des Grandes Planches.

- Vœux de la municipalité le samedi 13 janvier à 18h00 à la salle d'animation.

- Prochain Conseil Municipal le mardi 9 janvier.

Fin de la réunion : 23h00.

## Mardi 9 Janvier 2024

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 9 janvier 2024 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Loïc MARIET-TON. Excusé : Pierre MONNERY. Début de la séance 20h00. Approbation du compte-rendu du 12/12/23.

#### URBANISME

- Construction d'une maison individuelle au 238 impasse des 3 Ruisseaux : la commune demande le changement des tuiles car non conforme au permis de construire. Celles-ci seront changées courant janvier.

#### VOIRIE

- Le panneau zone bleue a été installé sur le parking en face de la maison médicale.  
- Le Service Technique Départemental va procéder à la mise en place de buses pour créer l'accès piétonnier débutant au bas de la parcelle après le passage à niveau et jusqu'au chemin de la Bigotière.

#### BATIMENTS

- Maison médicale : Les travaux de séparation, en 2 locaux au 1er étage ont été réalisés. Reste quelques finitions..

#### COMMUNICATION

- Bulletin annuel : Rappel, récupération des bulletins annuel le 26/1  
- RDV avec la société A2L Bureautique/2IT Solutions : Présentation de leurs 5 activités (Impression-Informatique-Té-

lécou-GED-Sauvegarde de données).

#### SCOLAIRE

- Rentrée 2024 : effectifs tendus pour maintenir la 4ème classe.

#### TOURISME ET PATRIMOINE

- Eglise : Les travaux se poursuivent en respectant les délais, malgré une petite interruption à cause du froid.

#### ELECTRICITE

- Le nouveau contrat de concession entre ENEDIS-EDF-SYDER a été signé le 21/12 pour une durée de 25 ans. Une signature protocolaire aura lieu le 23/1 lors du prochain comité.

- L'étude de l'éclairage de la Cité sera restituée le 8/2 en présence de Mr Chanu, architecte du patrimoine.

- À la suite d'un signallement, le lampadaire situé à l'embranchement de la rue du Val d'Azergues, coupé provisoirement lors de l'opération « extinction des luminaires », sera bien intégré dans la démarche performancielles (passage en LED de l'éclairage public). Les travaux débiteront d'ici cet été.

#### DELIBERATIONS

- Dénomination d'une voie privée.  
- Demande de subvention à la DRAC et à la Région.  
- Revalorisation du loyer de Mme Arnaud.

#### DIVERS

- Demande de subvention Secours Catho-

lique : refusée par le Conseil Municipal.

- Demande de subvention AFSEP. Demande refusée par le Conseil Municipal.

- Devis tondeuse du foot : plusieurs devis sont présentés au Conseil Municipal et la proposition de l'entreprise GARNIER semble la plus appropriée aux besoins de la commune pour un montant 9 900€HT.

- Projet spectacle commun des troupes de théâtre du territoire, demande de subvention par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées. Il s'agit d'un projet de théâtre regroupant toutes les compagnies de théâtre amateur qui le souhaitent pour construire un spectacle commun. 9 compagnies sur 14 ont répondu positivement au projet. Le spectacle aura lieu le 19 octobre 2024 au Domaine des Communes. Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150€ (3 pour 2 contre et 7 abstentions).

- Carrefour chemin de la Bigotière : une lamelle de signalisation sera installée afin de faciliter l'indication du vieux bourg aux véhicules et aux piétons.

- Délaissé de la Potte : un panneau d'interdiction de stationnement aux poids lourds sera installé.

- Demande d'installation d'un primeur ambulancier le samedi matin. Le Conseil Municipal propose le délaissé de la Potte.

- Remerciements Madame THYSSEN pour les envois des bulletins.

- Prochain Conseil Municipal mardi 13/02.

Fin de la réunion : 21h40.

## Mardi 13 Février 2024

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 février 2024 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire. Secrétaire de séance : Blandine DUPERRAY.

Excusés : Florent COQUARD, Guillaume DANGUIN et Michel LAHAIRE. Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 09/01/24.

#### URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Carlos Alberto GONCALVES au 176 route de la Vallée pour extension d'un bâtiment. Dossier transmis à CCBPD. Demande de pièces complémentaires.

- Déclaration préalable déposée par

OTD Patrimoine au 161 ruelle de l'église pour réfection des enduits de façades. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par M. Henri MAYNAND aux 196 rue des Grandes Planches pour installation de volets roulants solaires. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par

Mme Sandrine THOMAS au 379 rue de la Potte pour installation de 20m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par la commune de Ternand au 322 rue des Grandes Planches pour changement de 3 fenêtres. Dossier accepté.

## VOIRIE

- Route du Berthier : Les travaux sur les canalisations (eau potable et eaux usées) sont terminés, la réfection définitive de la voirie sera réalisée courant mars.

- Rue des Grandes Planches : des jardinières seront réparties sur les trottoirs afin d'éviter tout stationnement de véhicule.

- Parking à côté du cimetière : les travaux devraient débuter en mars.

- Impasse Pré Gravière : un panneau STOP sera installé à la jonction avec la rue des Grandes Planches.

- Le Rallye Charbonnières passera dans notre commune le samedi 20 avril.

## BATIMENTS

- Compte-rendu de la réunion du 18/01 :  
o 322 rue des Grandes Planches : proposition de remplacer les portes d'entrée du local de Mme Muriel BERTRAND (psychologue) et du studio afin de garantir une meilleure isolation phonique. Un accord de principe a été validé par le Conseil Municipal en attendant les devis.  
o Salle d'animation : les plinthes seront changées, achat de cintres et d'un pupitre. Plusieurs problèmes liés à la rénovation sont apparus (étanchéité de la couverture sous l'avent, dysfonctionnement de la pompe de chaleur, problème au niveau de la dalle béton). Demande d'intervention auprès de l'architecte en charge des travaux afin de trouver des solutions.

o Stade de football : Le terrain va être rénové (griffage, sablage et décompactage) par l'entreprise Parcs et Sports pour un montant de 3 220€ HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

o Divers travaux effectués : la VMC de la salle d'évolution de l'école a été changée ainsi que le variateur. Le cumulus de la 4ème classe et garderie a également été remplacé. Le robinet des WC publics au Vieux Bourg a été réparé.

o Un projet concernant la rénovation énergétique des bâtiments de l'école vient d'être acté. Il débutera par une consultation pour une étude détaillée des travaux à réaliser.

## SCOLAIRE

- Prochain conseil d'école le 26/3 à 18h30

- Point de situation sur les effectifs : tendu pour la rentrée prochaine.

- Lors d'une grève d'enseignantes, l'orga-

nisation de la cantine nécessite de bien respecter le règlement établi en début d'année : petit rappel fait auprès de certains parents.

## COMMUNICATION

- Date de la prochaine réunion de la commission : 27/2 à 19h30.

- Nouvelle manifestation du club de Football prévue le 16/3.

- Passage du Rallye de Charbonnières Classic le 23/3 de 11h à 12h45 (véhicules de collection) : Descente du Milhomme jusqu'à la Mairie puis direction le Berthier.

- Comptage nocturne de faune sauvage entre le 12 et le 17/02 (Société de Chasse)

- Date de l'inauguration de l'église : 15/6 à 11h.

## TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église se poursuivent dans les temps.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte rendu de la réunion commission mobilité du 2 février :

o Présentation du diagnostic complet de la mobilité sur le territoire de la CCBPD réalisé par l'entreprise EGIS dont l'objectif était d'établir un état des lieux et d'identifier les enjeux pour permettre l'élaboration de la stratégie de mobilité et le plan d'actions associé.

Les conclusions font ressortir plusieurs points :

• Besoin de plus de liaisons entre les pôles du territoire (scolaire et ZAC) et vers les pôles extérieurs (Lyon, Agglomération de Lyon).

• Améliorer les transports en commun (fréquence, qualité...).

• Développer le vélo.

- Présentation de l'échéancier du Plan Local de Mobilité :

o Date prévisionnelle d'approbation : septembre 2025

o Deux réunions publiques importantes (le 7/3 à 19h30 à la Communauté de Communes et le 4 avril à 19h30 à la salle des fêtes d'Oingt) : participation souhaitée de la population.

## ELECTRICITE

- Stade de Foot : les travaux qui devaient avoir lieu mardi 13 et mercredi 14/2 pour passer les projecteurs en LED ont été repoussés à une date ultérieure en raison des conditions météorologiques.

- IRVE : l'installation de la borne électrique à la salle d'animation devrait normalement avoir lieu dans le courant du deuxième trimestre.

- Démarche performancielle : le passage en LED de l'éclairage public devrait

normalement débuter dans la deuxième quinzaine d'avril pour une durée d'environ 3 à 4 semaines.

- Mise en valeur de la cité médiévale : présentation du 1er projet d'éclairage des monuments. Validation à l'unanimité pour acter l'ensemble des travaux avec une priorité mise à l'église afin de bénéficier de l'échafaudage installé et réduire les coûts. Les charges seront fiscalisées au même titre que l'ensemble des autres travaux engagés.

- Compte rendu du comité syndical du 23/1 :

o Approbation du budget primitif 2024 (budget fonctionnement 35.4 M€ / investissement 57.9 M€).

o Validation des taux d'abattement sur les travaux : celui de la démarche performancielle passe de 45% à 50% et celui de la télégestion sera à 100% (prise en charge par le SYDER).

o Les demandes de subventions (DSIL et Fonds Vert) seront assurées par le SYDER pour le compte des communes.

## DELIBERATIONS

- Revalorisation du loyer de Madame Bertrand.

- Fiscalisation des charges du SYDER 2024.

- Création d'un poste ouvert aux contractuels.

## DIVERS

- Demande de subvention « les Ateliers Révélés ». Demande refusée par le Conseil Municipal.

- Demande de subvention par l'association des Conjointes Survivants du Bois d'Oingt. Demande refusée par le Conseil Municipal.

- Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables : création d'un groupe de travail.

- Passage sur notre commune de la « Marche de l'ESPOIR » de Saint Vérand le 10 mars.

- Courrier de Madame MEMIN concernant un éventuel échange de terrains. A l'unanimité, le Conseil Municipal ne valide pas cette proposition.

- Remerciements Monsieur Jérôme HENRIOT, Madame Muriel BERTRAND et famille ATANESYAN pour le changement des fenêtres au 322 rue des Grandes Planches.

- Vote du budget le vendredi 12 avril à 19h00.

- Prochain Conseil le mardi 12 mars.

*Fin de la réunion : 23h00.*

# Mardi 12 Mars 20234

## Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 mars 2024 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Florent COQUARD.

Excusés sans pouvoir : Guillaume DAN-GUIN et Marie-Claude PEIGNEAUX.

Excusé avec pouvoir : Loïc MARIETTON.

Début de la séance 20h00.

Approbation du compte-rendu du

13/02/24.

### URBANISME

- Permis de construire déposé par Monsieur Yoann DELAGE au 55 impasse d'Epieux pour extensions d'une maison individuelle. Dossier transmis à CCBPD et demande de pièces manquantes.

- Permis de construire déposé par RE-HAFONCIERE rue du Vieux bourg pour construction d'une maison individuelle et abri de voitures. Dossier transmis à l'ABF.

- Déclaration préalable déposée par M. Bernard DUMAS au 1600 route de Sainte Paule pour installation d'une pergola sur terrasse existante. Dossier accepté.

- Déclaration préalable déposée par M. Benoit FANTIN au 238 impasse des 3 Ruisseaux pour modifications diverses. Dossier transmis à CCBPD et demande de pièces manquantes.

- Déclaration préalable déposée par OTD Patrimoine au 114 ruelle de l'église pour réfection des enduits de façades et menuiseries. Dossier transmis à l'ABF, accepté avec prescriptions.

- Déclaration préalable déposée par M. Denis SADOT au 2491 route du Berthier pour création de 2 lots à bâtir. Dossier transmis à CCBPD et demande de pièces manquantes.

- Déclaration préalable déposée par M. Alain SALAS au 36 impasse de la Promenade pour installation de panneaux photovoltaïques. Dossier accepté.

### VOIRIE

- Passage de l'entreprise DUMONTET pour le curage des fossés.

- Les travaux du parking du cimetière débiteront fin mars.

- 10 pièges à frelons ont été installés sur la commune.

### BATIMENTS

- Terrain de football : les travaux de sablage et décompactage ont été réalisés courant février.

- Salle d'animation : suite aux divers problèmes liés à la rénovation, une déclaration dommages ouvrages va être lancée.

- Maison médicale : Intervention d'un dé-

panneur pour l'ascenseur pour un montant de 893 € HT.

### SCOLAIRE

- Courrier reçu de l'inspecteur académique précisant que l'école de Ternand n'est pas concernée par la carte scolaire : 4ème classe maintenue pour l'instant. Précision importante : cette situation peut très bien évoluer d'ici la rentrée prochaine.

- Journée Porte ouverte le 15/3.

- Rappel sur le prochain conseil d'école : le 26/03 à 18.30.

### COMMUNICATION

- Compte rendu réunion commission communication du 27/02 :

o Date de distribution des bulletins : week-end du 12-13/4, 14-15/9, 14-15/12 et 25-26/1

o Invitation pour l'inauguration de l'église le 15/6

o Proposition d'une plaque sur les découvertes architecturales

o Visite du conseil à prévoir et de l'école à proposer.

o Dossier de préparation du renouvellement de la marque « Petite Cité de Caractère »

### TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église se poursuivent en respectant le planning.

### FLEURISSEMENT

- Rue des Grandes Planches : des jardinières seront installées à divers emplacements sur les trottoirs et d'autres déplacées.

- La Potte : une haie va être plantée autour de l'emplacement des bacs collectifs par l'entreprise Paysages de la Vallée pour un montant de 465€ HT, approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### ELECTRICITE

- Présentation du projet de mise en valeur de la cité médiévale (Donjon, Château, Eglise).

- Explications du processus de validation des charges annuelles du Syder avec présentation des devis relatifs aux futurs investissements 2024 (Démarche performancielle, mise en valeur de la cité, changement des lampadaires du lotissement La Promenade et mise en place d'un éclairage pour l'accès au futur lotissement Aux Plats)

o Le montant global s'élève à 166 310.00 € fiscalisé sur 15 ans.

o Vote pour la réalisation de la totalité des travaux sur 2024 : 5 pour / 4 contres

et 2 abstentions.

o Les économies réalisées en consommation électrique devraient compenser cet important investissement.

- Stade de foot : pas de nouvelle date proposée pour le passage des projecteurs en LED

- Proposition de visite du showroom de la société WE-EF à Satolas (fournisseur des projecteurs pour la mise en valeur de la cité).

### DELIBERATIONS

- Revalorisation des loyers Mesdames Belmont, Chardon, cabinet infirmiers et Monsieur Henriot.

- Vote des taux de fiscalité directe locale inchangés pour 2024 (la base de calcul augmente de 3.8%).

- Régularisation cadastrale de la parcelle B508.

### DIVERS

- Compte-rendu réunion du 5/03 des Zones d'accélération de la Production d'Energies Renouvelables ZAenR.

- Demande de subvention MFR de Saint Laurent de Chamousset, refusée par le Conseil Municipal.

- Demande de subvention des Restaurants du Cœur, refusée par le Conseil Municipal.

- Demande de subvention de l'ADMR. Demande acceptée pour 1 875€ soit 2.5€/habitant.

- Deux stérilisations de chats errants ont été réalisées.

- Faire-part de naissance de Léna COQUARD.

- Remerciements famille PETAGNA.

- Demande du centre aéré « l'ill'o Marmots » du Val d'Oingt d'installer quelques tentes du 29/07 au 2/08 pour une vingtaine d'enfants de 7 à 10ans. Le Conseil Municipal autorise ce camp de vacances sur le terrain à côté du tennis ainsi que l'accès aux commodités.

- Prochain Conseil Municipal le mardi 9 avril.

Fin de la réunion : 23h40.



## Frelons asiatiques

Depuis 2020, le frelon asiatique aurait colonisé presque toute la France et en partie nos voisins européens. En Europe, le frelon asiatique est inscrit depuis 2016 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Cela signifie que cette espèce ne peut pas être importée, élevée, transportée, commercialisée, ou libérée intentionnellement dans la nature, et ce nulle part dans l'Union européenne. Par ailleurs, les États membres ont l'obligation de surveiller et éradiquer les populations présentes dans la nature, ou si c'est irréalisable, de mettre en place des mesures de gestion efficaces pour limiter leur dispersion et réduire au minimum leurs effets néfastes. Ce frelon s'attaque notamment aux abeilles ouvrières des ruches. L'impact de cette espèce sur les ruchers ou sur les populations d'abeilles sauvages est à présent clairement reconnu. C'est pourquoi une campagne de piégeage sur une durée de 8 semaines entre mars et avril a été lancée sur la commune avec la pause d'une dizaine de pièges pour prendre, pendant la période de reproduction, les mâles et femelles sexués, futures fondatrices. Si vous repérez un nid, signalez-le rapidement sur le site internet [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)



## Rallye de Charbonnières Samedi 20 avril

L'Association Sportive Automobile du Rhône et la Fédération Française du Sport Automobile organisent les 18, 19 et 20 avril prochains le 76<sup>ème</sup> Rallye Rhône-Charbonnières, manche du championnat de France des Rallyes. Comme depuis de nombreuses années, notre commune a validé deux épreuves chronométrées. La spéciale relie Ternand à Saint Just d'Avray et aura lieu **le samedi 20 avril à partir de 9h30 jusqu'à 20h00 environ** (sauf imprévu). Certaines routes seront donc fermées à la circulation : D629 (Le Milhomme - Col de la Croix de Thel), D82 (Le Guerry), chemin de la Joanas jusqu'au carrefour de la départementale 54. Entre chaque épreuve spéciale du premier tour et du second tour, la route ne sera pas réouverte à la circulation. Toutefois, un filtrage sera effectué par la Direction de Course pour permettre aux riverains de se déplacer, **uniquement en cas de nécessité absolue** (problème de santé par exemple), dans le sens de circulation de l'épreuve spéciale. Pour cela, il sera nécessaire de contacter un commissaire de course identifiable à sa chasuble orange. Des reconnaissances, sur routes ouvertes et sous la surveillance de l'organisateur, s'effectueront le samedi 13 avril de 8h00 à 19h00 et le mardi 16 avril de 9h00 à 20h00. Les concurrents auront l'obligation de respecter le code de la route et la vitesse pour limiter le bruit.

N'hésitez pas à venir vivre cet événement au départ de la spéciale au Milhomme : le comité des fêtes installera sa buvette pour vous accueillir de la meilleure des façons !

**SIGNALA TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**NID PRIMAIRE**

**FRELON ASIATIQUE**

**NID SECONDAIRE**

GDS  
Auvergne  
Rhône-Alpes

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALA SA PRÉSENCE !**

**Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?**

**Vespa velutina** (Frelon asiatique): Tête noire, Thorax noir, Abdomen noir avec une large bande orangée, Extrémité des pattes jaunes.

**Vespa crabro** (Frelon européen): Tête rousse et visage jaune, Thorax noir et roux, Abdomen jaune avec des dessins noirs, Pattes rouges.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Coordonnées : 04 77 26 33 33 | Département de la Loire | Département de la Loire

## Nouveau service au bar

Un nouveau service est actif au bar de Ternand : le Cash Back ! Vous vous demandez ce que c'est ?

C'est un service de proximité qui vous permet de retirer de l'argent en espèces chez un commerçant après avoir réalisé un achat par carte bancaire sans avoir à vous déplacer vers un distributeur. Le montant maximum que le commerçant peut rendre en espèces est de 60.00 €.

Exemple : vous achetez par carte bancaire un article au prix de 10,00 € mais vous effectuez un paiement de 50.00 €. Vous récupérez ainsi 40.00 € en espèces.



## Zone d'Accélération de production d'Énergies Renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que les communes définissent des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Elle vise à accélérer le développement des énergies renouvelables en vue d'atteindre les objectifs régionaux qui nous demandent, en région AURA, de multiplier par 10 d'ici 2030 nos productions d'électricité photovoltaïque et de biogaz.

Ce zonage doit permettre d'identifier les lieux qui présentent un bon potentiel de développement des énergies renouvelables, sur lesquels il est préférable de développer en priorité des énergies renouvelables (volonté politique, acceptabilité locale, faibles contraintes réglementaires...). Elles sont définies par filières (photovoltaïque, méthanisation...). Ces zones peuvent inclure des terrains publics et privés. Il sera toujours possible de développer des projets en dehors d'elles, mais en leur sein, les projets bénéficieront de démarches administratives accélérées (pour les projets nécessitant une autorisation environnementale) et d'avantages financiers (majoration du prix de rachat pour les projets sélectionnés dans le cadre des appels d'offres nationaux).

Nous vous invitons à consulter, sur le site internet ou en Mairie, le dossier relatif à la proposition de zonage faite par le Conseil Municipal et faire remonter vos éventuelles remarques d'ici le 15/5/2024.

## Création d'un chemin piétonnier

Dans le cadre de notre plan pluriannuel, nous avons projeté de créer un chemin permettant aux piétons de relier, en toute sécurité, le parking de la salle d'animation à notre cité médiévale. L'objectif était d'éviter le tronçon routier dangereux entre le passage à niveau et l'accès au chemin de la Bigotière. Deux aménagements étaient nécessaires. Après étude, le Département a accepté de buser et combler le fossé pour permettre l'écoulement des eaux pluviales tout en agaçant un passage suffisamment large. Nous avons tracé et réalisé le chemin avec le concours d'Alain, notre employé communal. Nous rappelons que ce passage est exclusivement réservé aux piétons. Nous veillerons à son entretien.



## Déploiement de la fibre

Au 31 juillet 2023, le déploiement de la fibre accusait un retard important sur notre commune avec seulement 270 prises livrées pour 101 refusées. A ce jour et depuis la réorganisation des équipes d'intervention en octobre dernier (changement de partenaire), Orange a rattrapé son retard : 96.77 % de notre commune est maintenant éligible à la fibre Orange.

Sur un total de 464 prises (1 prise par foyer et 2 prises par professionnel), 449 ont été déployées : il reste 15 prises à raccorder dont 7 refusées (cause : passage en domaine privé).

Vous pouvez, dès maintenant et si vous le souhaitez, déjà souscrire à une offre fibre Orange.



## Inauguration de l'église

Depuis août 2023, d'importants travaux de restauration ont été engagés sur notre église afin de préserver et mettre en valeur notre patrimoine architectural. La fin prévisionnelle de ces travaux est prévue d'ici le mois de mai. L'inauguration de l'église a été fixée le 15 juin 2024 à 11h.

Bernard Dumas, Maire, et son conseil municipal seraient honorés de votre présence lors de cette manifestation, l'occasion de vous présenter l'ensemble des réalisations et notamment les découvertes architecturales.

## Un nouveau parking sur la commune

Pour permettre aux familles de se garer en toute sécurité, la commune avait fait l'acquisition du terrain juxtaposant le cimetière avec un objectif double, que ce parking puisse également servir lors de certaines manifestations à la cité médiévale.

Depuis début avril, il est en service ! L'entreprise de Guillaume Perrin, Agri Service des Pierres Dorées, avait été retenue pour réaliser les travaux. Une vingtaine de places ont été créées avec le choix de mettre un revêtement en gravier de couleur jaune pierres dorées. Trois arbres ont été plantés pour permettre, à terme, d'apporter un peu d'ombre. Une haie devrait normalement être implantée en périphérie d'ici 2025 avec le concours de la Communauté de Communes. Nous espérons que ce nouvel ouvrage sera utilisé sans retenue !



## Que d'évènements en ce mois de mars à l'école !

Le 15, les portes de l'école sont restées ouvertes jusqu'à la nuit pour permettre aux futurs élèves et à leurs parents de découvrir les lieux, les maîtresses, tout cela autour d'un pot de l'amitié offert par les Amis de l'école.

Le jeudi 21, l'école de Ternand était au diapason avec un évènement mondial : la grande lessive ! De belles productions ont ondulé toute la journée sous le soleil ! Tous les élèves de l'école et même quelques adultes avaient bien œuvré autour du thème : « Faire des bulles ».

Le vendredi 22, les enfants ont fêté l'arrivée du printemps en défilant en musique dans le Vieux village ! Même le soleil était de la partie pour admirer ces beaux costumes qui rivalisaient de couleurs !!!



## AGENDA

<b>20/04</b>	Rallye de Charbonnières
<b>07/05</b>	Tournoi de pétanque nocturne
<b>17 et 18/05</b>	Fête des classes en 4
<b>01/06</b>	Tournoi de foot féminin
<b>01/06</b>	Concert de la chorale
<b>15/06</b>	Inauguration travaux église Tournoi de foot masculin
<b>29/06</b>	Kermesse de l'école
<b>30/06</b>	Pique-nique Entente Cycliste
<b>03/07</b>	Rosé Nuits d'été